

Affilié à la Fédération Française de Gymnastique

GROUPE:

JOUR

HORAIRE

DEMANDE D'INSCRIPTION

Saison 2026 / 2027

INFORMATION GYMNASTE

NOM : PRENOM :
DATE DE NAISSANCE
ADRESSE COMPLETE :
TELEPHONE :
ADRESSE MAIL :
ETABLISSEMENT SCOLAIRE : CLASSE :

Représentant légal 1:

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone Mail :
Profession :

Représentant légal 2 :

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone : Mail :
Profession :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom et prénom : Téléphone :

Je reconnais accepter le RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CLUB

Et adhérer à L'ASSURANCE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE

Date

Signature

Pour les mineurs le représentant légal

RESERVE A L'ADMINISTRATION

n° Licence FFG :

ASSURANCE PHOTOS C MEDICAL ATTEST MEDICALE RIB

COTISATION : comme précisé dans notre règlement intérieur affiché à l'entrée, la cotisation n'est pas remboursable totalement ou partiellement en cas de départ ou d'absence prolongée en cours de saison

PARENT/ENFANT : 210 €BABY: 250 €LOISIRS: 300 €ACCESS 325 €COMPETITION 380 € C

Fratrie

PASS'JEUNE76 OUI / NON ATTESTATION CAF CAUTION PASS'SPORT OUI / NON CODE CAUTION Mode de paiement : espèces

Reçu N° :

carte

Échéance 1 : Banque

n°Chèque

montant

Encaissement

Échéance 2 : Banque

n°Chèque

montant

Encaissement

CSSM Gymnastique
Club partenaire du GGHB

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)
agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur
..... (Nom/Prénom)

DECLARE :

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur du Club affiché dans la salle
- Vouloir faire adhérer mon enfant au CSSM, Club affilié à la Fédération Française de Gymnastique, pour la saison 2026/2027

M'ENGAGE:

- A ce que mon enfant participe régulièrement aux entraînements en respectant les enseignants, les horaires et le règlement du Club
- A ce que mon enfant assure ses engagements en cas de participation aux compétitions.
- A prendre toutes dispositions nécessaires pour le retour de mon enfant à son domicile à la fin du cours de gymnastique.

AUTORISE :

- Le responsable de l'encadrement à prendre toutes les dispositions jugées nécessaires en cas de blessure ou d'accident
- Tout prélèvement lors d'un contrôle antidopage sur les mineurs (en application de l'article 7 du décret n° 2001-35 du 11/01/2001 relatif aux examens et prélèvements dans le cadre de la lutte antidopage).
- Le Club à utiliser les images prises de mon enfant dans le cadre de l'activité.

Les personnes ne souhaitant pas être photographiés devront le signaler au club par écrit,

A....., le

Signature